

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 100

Artikel: Le dîner du Sergent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1562, faisaient remarquer que la diffusion des mauvais livres s'était énormément accrue au grand péril des mœurs et de la foi chrétiennes. Des censures particulières, tant à Rome qu'ailleurs avaient été faites, mais sans pouvoir remédier au mal avec assez d'efficacité. Ils demandaient donc la nomination d'une Commission pour faire le choix de ces livres et en référer ensuite au Concile lui-même. La Commission se mit au travail et l'acheva presque en même temps que le Concile terminait ses travaux : mais les Pères, considérant (session XXV^e) que la grande quantité des livres et leur variété étaient un obstacle à leur examen par l'assemblée, qui n'aurait pu porter facilement un jugement distinct sur chacun d'eux, décidèrent de s'en remettre au Pontife Romain, *ut ejus iudicio atque auctoritate terminetur et evulgetur.*

Telle est l'origine du premier catalogue officiel de l'Index, demandé par les Pères du Concile, élaboré par eux, mais promulgué sur leur demande par l'autorité du Souverain Pontife, à qui ils déferaient le jugement définitif.

Toutefois, avant cette année 1562, il y avait eu déjà des index particuliers, qui n'avaient certes point l'autorité de celui de l'Eglise romaine, depuis le premier index, le décret de saint Gélase I^r (492-496), reconnu comme authentique par la plupart des auteurs, jusqu'à l'Index de la Faculté de théologie de Paris, où elle condamnait des propositions de Luther, in-8° (Paris, 1523). Il se composait de 9 feuillets et demie ; l'index publié à Venise en 1543 ; celui de l'Université de Louvain, publié en 1546 pour se conformer aux désirs de l'empereur Charles Quint ; l'Index publié à Venise, en 1548, par Jean della Casa, nonce du Pape dans cette ville et archevêque de Bénévent ; l'Index de la S. Congrégation du Saint Office, imprimé à Rome en 1557 et celui de Paul IV qui en 1559, le fit paraître en deux éditions in-4° et in-12.

Index du Concile de Trente.

Pie IV exécuta fidèlement le mandat dont l'avait chargé le Concile de Trente, et, le 24 mars 1564, par la Bulle *Dominici gregis custodia*, il promulga le nouvel Index : *ipsum indicem, una cum regulis ei preparatis* (ce sont les dix règles sur la prohibi-

gravier fin, fleuries de tulipes, d'anémones, de jacinthes aux couleurs variées, vives, rappelant les pâtes japonais.

Mais dans cette opulente maison ne règne plus la joie.

Celle qui en était la petite reine, dont les chants autrefois retentissaient si gairement du haut en bas sur les paliers sonores, Jacquine enfin est muette. Elle dévore son chagrin, ses regrets, son ennui. Son père, sombre et sévère, ne prononce plus une parole non plus. La tristesse de plomb pèse sur les inutiles richesses qui ne sauraient donner le bonheur quand on ne le porte pas en soi. Ainsi que l'avait prévu Nicolas van Bensatin, envers qui elle s'était si imprudemment engagée, leur pauvre amour n'avait pas trouvé la sanction de l'armateur. Jacquine présumait trop de son pouvoir.

Van der Hassen était inflexible. Sins être méchant, il se laissait aller à la dureté, comme trop souvent les parents en pareil cas. L'ancien familier avait été durement chassé, et Jacquine, placée sous l'humiliante surveillance d'une duègue, ignorait tout du proscrit.

(A suivre.)

tion des livres qui se trouvent à la fin du Concile de Trente et se lisent dans tous les catalogues de l'Index antérieurs à sa réforme par Léon XIII).

C'est cette publication que l'on désigne sous le nom d'*Index Tridentinus*.

Mais, malgré les efforts de l'Eglise, le mal continuait à se développer ; le nouvel Index se trouva bientôt incomplet, et Sixte V y fit des additions, ainsi que le dit Clément VIII dans son Bref *Gregem Dominicum* du 17 mai 1593.

Index d'Alexandre VII.

Le 5 mars 1664, Alexandre VII publiait un nouveau catalogue de l'Index. Pour faciliter les recherches, il y adoptait la forme alphabétique, et cette forme a toujours été suivie depuis. Comme l'Index du Concile de Trente formait type, il y fit désigner, sous le nom d'*Ind. Trid. ou App. Ind. Trid.*, tous les ouvrages condamnés par ce premier catalogue ; quant aux volumes postérieurs à 1593 et qui, évidemment, ne seraient y être compris, il indiqua le jour de la condamnation. Pour compléter son travail, il joignit à son catalogue une seconde partie, où il donnait par ordre chronologique toutes les nouvelles condamnations d'ouvrages depuis le 1^{er} février 1601 jusqu'au 20 février 1664.

Ce catalogue est la seconde étape de ce genre de publication. A partir de cette époque, nous n'avons plus que des continuations ou rafraîchis d'Index. Il faut toutefois signaler celui de Benoit XIV (1753), qui est remarquable par le soin de la correction typographique et n'est dépassé que par la nouvelle édition faite, sur l'ordre de Léon XIII, par le R. P. Esser.

Presque chaque Pape a publié un Index, qui était celui de ses prédécesseurs auquel il ajoutait les condamnations intervenues depuis la dernière édition. C'est ainsi que nous avons des Index de Pie VI, de Pie VII, de Pie IX et de Léon XIII.

(A suivre.)

Le dîner du Sergent

Quand j'étais enfant, près de la demeure de mes parents, habitait un ancien soldat du premier Empire, médaillé de Sainte-Hélène, qui avait pris part à toutes les guerres du grand conquérant. Comme tous les vieux grognards, c'était un admirateur fanatique de l'empereur. Il professait pour son idole un véritable culte ; sa plus grande joie était de raconter ses campagnes, de parler de l'*'Autre* ; alors, suivant les jours, il s'attendrissait, versait des larmes, ou bien il s'exaltait et se mettait dans des colères terribles. Je recherchais la société du vieux soldat ; le soir, je venais m'asseoir à côté de lui sur le banc de pierre adossé au mur de sa maison. Il m'avait pris en affection ; dès que j'arrivais, il recommençait le récit de ses aventures. Je l'écoutais sans me lasser, hypnotisé ; il me communiquait son enthousiasme, sa foi naïve dans le grand homme ; je sentais des frissons agiter tout mon corps d'enfant, cela me troubloit délicieusement, et lorsque l'empereur apparaissait, attentif, silencieux, je tombais dans une extase.

Une fois, l'empereur lui avait parlé.

C'était en Russie, il montait la garde ; l'empereur visitait les postes et s'était arrêté devant lui.

— Où donc ai-je vu ce maraud ? demanda-t-il.

A Austerlitz, Sire.

— Ah ! c'est toi, dit l'empereur en lui pinçant l'oreille.

A ce récit, je partageais la joie et l'orgueil du vieux brave ; dans une hallucination, j'entendais l'empereur, je le voyais, et toute la nuit j'en rêvais. Je me promettais d'accomplir des prodiges d'héroïsme pour qu'un jour un empereur, un autre Napoléon, vint aussi me pincer l'oreille.

Douces illusions de mon enfance qu'êtes-vous devenues ?

Le vieux soldat avait une façon naïve de raconter qui vous empoignait. Il avait des doutes sur la fin de l'empereur.

Parfois, il me disait à voix basse :

Ecoute, petit, n'en parle pas il n'est pas mort.

Je le croyais. Il était si convaincu !

Et la réponse de la sentinelle du palais de Schönbrunn ?

Un de ses camarades, un grenadier, montait la faction devant le château impérial, le jour de la célèbre entrevue des empereurs.

L'empereur d'Autriche et Napoléon passaient.

Le grenadier avait le visage couvert de balafres.

L'empereur d'Autriche s'arrêta et, montrant les glorieuses blessures, il dit :

— Les soldats qui portent de pareils coups ne sont pas à dédaigner.

Ce grenadier, immobile, au port d'armes, répondit d'une voix grave :

— Ceux-là sont morts, Sire.

Ces souvenirs exaltaient ma jeune imagination ; alors, pour changer, pour nous reposer des batailles, le vieux me conta des anecdotes.

Je me souviens encore de l'histoire des pommes de terre du sergent.

Une nuit, l'empereur, accompagné du maréchal Berthier et de quelques généraux, visita le camp incognito.

C'était la veille de la prise d'Ulm.

A l'extrémité du camp, dans une clairière, l'empereur aperçut un grenadier de la garde qui faisait cuire des pommes de terre sous la cendre.

Il lui prit fantaisie d'en goûter.

Il dit à un de ses généraux :

— J'éprouve le désir de manger une de ces pommes de terre ; allez demander à ce grenadier s'il veut m'en vendre une.

Le général se détacha du groupe et s'approcha du sergent ; c'était un sergent.

— C'est à toi, ces pommes de terre ? demanda-t-il.

— Oui, dit le sergent en saluant.

— Veux-tu m'en vendre une ?

— Non, répondit le sergent, ces pommes de terre ne sont pas à vendre.

— Veux-tu m'en donner une ?

— Non plus, vous n'en avez pas besoin.

Le général insista, ce fut en vain.

Il revint trouver l'empereur auquel il rendit compte de son insuccès.

L'empereur dépecha Berthier.

— Tu as de belles pommes de terre, dit le maréchal au sergent.

— Belles ou pas belles, elles sont comme elles sont.

— Je désirerais en goûter ; veux-tu m'en vendre une ?

— Pas plus à vous qu'à d'autres.

— Rien qu'une, reprit le maréchal.

— Je n'en ai pas de trop pour moi, dit le sergent.

Le maréchal insista, le sergent persista dans son refus.

Berthier rejoignit l'empereur, bredouille.

— Voyons, dit l'empereur, si je serai plus heureux.

Il vint trouver le sergent.

— Tes pommes de terre répandent une bonne odeur, lui dit-il ; j'ai envie d'en goûter.

— Vous n'êtes pas le seul, dit le sergent.

— Veux-tu m'en vendre une ?

— Pas pour un boulet de canon.

— Fixe-toi-même le prix.

— Inutile, je n'en ai pas assez pour moi.

— J'ai faim, reprit l'empereur ; je n'ai pas mangé de la journée.

— Moi non plus, dit le sergent.

— Je t'en donne vingt francs.

— Je n'ai pas besoin d'argent, peut-être serai-je tué demain et je ne veux pas que les kaiserlicks me trouvent l'estomac vide.

— C'est ton dernier mot, dit l'empereur.

— Oui, vous avez beau nous déguiser, nous cacher le visage dans le collet de votre manteau, je vous connais bien.

— Qui crois-tu que je suis ?

— Vous êtes le petit caporal, parbleu ! n'est-ce pas vrai ?

A présent que tu m'as reconnu, refuses-tu toujours de me vendre une de tes pommes ?

— De vous en vendre, toujours ; mais je vous fais une proposition : je vous invite à dîner avec moi à la condition que vous me rendrez la pareille lorsque nous serons de retour à Paris.

— J'accepte, dit l'empereur, je t'en donne ma parole de petit caporal.

— Alors, dit le sergent en lui montrant un tronc d'arbre, asseyez-vous et dinons ; les pommes de terre sont cuites.

Il les retira de dessous la cendre ; il y en avait cinq. Il choisit les deux plus grosses qu'il donna à l'empereur ; il mangea les trois autres.

L'empereur s'assit et dévora les pommes de terre.

Quand il fut fini, il rejoignit les officiers qui l'attendaient non loin de là.

— Je gage, dit-il à Berthier, que ce gai-lard-là est un de mes plus braves grenadiers.

Un an après, l'empereur donnait un grand dîner au Palais des Tuilleries.

Entouré de nombreux généraux aux uniformes tout chamarrés d'or, il allait se mettre à table, quand on vint le prévenir qu'un grenadier, forçant la consigne, voulait pénétrer dans le palais, prétendant qu'il était invité à dîner par l'empereur.

— Qu'on me l'amène, dit l'empereur.

On introduisit le sergent qui prit une attitude militaire.

— Sire, dit-il, me reconnaisserez-vous ? c'est avec moi que vous avez soupié la veille de la prise d'Ulm ; vous m'avez promis de me rendre ma politesse.

— Ah ! c'est toi, dit l'empereur, c'est très bien. Je me souviens ; on va te servir à dîner.

L'empereur donna des ordres.

— Sire, reprit le soldat, un grenadier ne mange pas avec des domestiques ; c'est à votre table que je veux dîner.

— Tu as raison, mon garçon, dit l'empereur ; tu vas prendre place à mon côté.

Le sergent ne se le fit pas dire deux fois.

Il mangea de tous les plats sans dire un mot.

Le repas terminé, il se leva, fit le salut militaire.

— Un simple sergent, dit-il, ne peut pas manger à la table de son empereur.

— Je te comprends, mon brave, dit Na-

poléon en riant ; je te fais sous-lieutenant et chevalier de la Légion d'honneur.

Es-tu content ?

— Vive l'empereur ! cria le sergent avec enthousiasme et il se retira fièrement.

Eugène FOURRIER.

Photographie à distance

Depuis le jour où le professeur Kora fit part de sa merveilleuse découverte on crut que le problème si difficile, si délicat et si complexe de la transmission télégraphique de la photographie à distance était résolu définitivement.

On pensait, que de loin, les images des êtres chers, les photographies des personnalités célèbres, celles aussi des malfaiteurs, des bandits ou des assassins, pourraient être transmises rapidement, nettes et précises, dans toutes les villes du monde. En quelques heures, comme on reçut une simple dépêche, on aurait pu, semblait-il, recevoir à Paris, de Berlin, de Londres, ou d'un coin quelconque de la France, la photographie d'un paysage, l'aspect d'une ville ou une scène vécue.

Par la téléphotographie, on peut transmettre des portraits, des bustes même, mais on n'a point encore transmis des photographies entières, des paysages ou une scène de la vie des rues. Et un autre inconvénient dénaturerait le caractère de ces photographies. Elles étaient formées de stries qui leur donnaient l'aspect de photographies prises à travers des grilles.

La découverte de la transmission photographique à distance ne semblait donc pas complète. On n'avait point encore trouvé l'appareil merveilleux qui pourrait envoyer aussi bien portraits que paysages sans défauts, sans stries, identiquement pareils, en un mot, comme grandeur et comme aspect, aux documents originaux. Il était donné à un Français, à un jeune savant, M. Belin, de découvrir l'appareil merveilleux et parfait qui résout définitivement et pratiquement un problème dont la solution était ardemment cherchée.

Il ne faut point croire cependant qu'il s'agit d'un simple perfectionnement de la découverte de M. Korn. M. Edouard Belin a construit un appareil basé sur des principes nouveaux et tout à fait différents de ceux du professeur allemand. Il ne se sert pas des propriétés précieuses du sélénium, qui sont à la base de la téléphotographie ; l'appareil de M. Belin ne relève pour ainsi dire que de la mécanique.

Dans une cave de la Société française de photographie, où ont été installés les appareils de « téléstéréographie », M. Belin explique les principes de sa découverte.

Pour envoyer une image, j'enroule, a-t-il dit, la feuille photographique sur un cylindre, mais la photographie à transcrire devra être une épreuve au charbon. Ainsi, si la coquille de gélatine est un peu épaisse, la photographie aura un relief assez accusé. Une pointe en saphir placée devant le cylindre en explore la surface. Elle parcourt des spires distantes de 1/6 de millimètre.

Ce style, semblable en tous points à celui d'un phonographe, est porté par un levier qui a son extrémité à une roulette qui se déplace sur un rhéostat formé de vingt touches. Suivant que ce curseur roule sur l'une ou l'autre de ces touches, des courants d'intensité variables sont envoyés sur la ligne. Ce sont ces petits courants électriques qui

peignent l'image. Au poste récepteur, ces courants d'intensités différentes pénètrent dans un oscillograph extrêmement sensible de Blondel et mettent en mouvement un petit miroir, qui reçoit ses rayons d'une lampe Nernst. Les faisceaux, réfléchis par le minuscule miroir, sont reçus par une lentille convergente, qui les concentre vers un trou percé dans une plaque, qui est tout contre la surface du cylindre récepteur. Si les rayons arrivaient directement sur la pellicule sensible collée sur le cylindre on aurait une image toute noire.

Pour avoir une photographie, continue M. Belin, j'interpose sur le trajet des rayons lumineux une gamme de teintes, espèce d'écran en verre dont l'opacité va croissant depuis la transparence absolue jusqu'au noir foncé. Ainsi les rayons projetés par le miroir de l'oscillographie, suivant une direction déterminée par l'intensité du courant, seront plus ou moins lumineux et donneront naissance à un point plus ou moins clair sur la pellicule sensible. Tous ces points placés sur des spires distantes de 1/6 de millimètre, formeront l'image identique à la photographie transmise.

Mais on peut faire même mieux. En déplaçant plus ou moins la gamme de teintes on peut obtenir des photographies renforcées ou au contraire, plus claires, que l'original. On peut enfin à volonté avoir un positif ou un négatif quel que soit l'original. Il suffira de tourner la gamme de teintes dans un sens ou dans l'autre.

M. Belin a enfin dit aux auditeurs que des expériences pratiques n'avaient pas encore été faites sur des lignes télégraphiques réelles. Son appareil actuel peut transmettre des photographies à une distance de 1,500 mètres environ.

Des expériences réelles vont être entreprises bientôt sur la ligne de Paris-Marseille Paris.

M. Edouard Belin est le fils du président honoraire de la Cour de Dijon.

L'araignée

L'araignée n'est pas seulement un vilain animal, c'est un monstre dénaturé ; oyez plutôt.

Lorsqu'une araignée mâle a choisi sa future épouse, il observe le point où celle-ci a tissé sa toile et il vient prudemment s'installer tout auprès. Dès qu'il voit sa Dulcinée au milieu de ses fils, il avance timidement et frappe deux ou trois coups de patte au bord de la toile, du côté où sa prétendue ne regarde pas ; au premier choc, celle-ci se retourne furieuse, prête à foudre sur l'imprudent insecte qui s'aventure sur son domaine. Mais le prétendant s'enfuit aussitôt ; il revient peu après et recommence son manège. Tant que l'araignée femelle roule de gros yeux, le mâle se tient à une distance respectable. Si après deux ou trois tocs tocs sur la toile, il trouve à sa voisine un air aimable, il marche hardiment jusqu'au milieu de la toile et le mariage s'accomplit.

Malheureusement, la lune de miel n'est pas longue, chez les araignées ; aussitôt le mariage consumé, la femelle mange le mâle ; celui-ci, plus petit qu'elle, n'est pas en état de se défendre. Sa terrible épouse, Barbe-Bleue femelle, n'en fait qu'une bouche.

Mais l'araignée est aussi bonne mère